

APPEL À PROJET

Photographe associé.e à la programmation 2023

Le Bus – espace culturel mobile /
Association Autres directions

www.lebus-espaceculturel.com

Préambule

Le Bus – espace culturel mobile, propose chaque année sur le département de l'Ariège une programmation itinérante dans le domaine des arts visuels et plus spécifiquement de la photographie contemporaine. Résidences, expositions, ateliers de création, actions de formation et d'éducation à l'image... Transformé en espace de rencontre et de découverte artistique, Le Bus arpente les routes ariégeoises jusque dans les territoires les plus enclavés.

L'association Autres directions positionne au cœur de son projet artistique les questions liées aux territoires, aux habitants et à la médiation et l'éducation artistique. Son objectif est donc triple : soutenir la création actuelle en accompagnant des artistes et des photographes, créer de l'épanouissement individuel et de l'inclusion sociale dans une interaction forte avec les habitants, contribuer à la dynamique citoyenne et à l'attractivité des territoires.

Chaque année, plusieurs artistes et photographes sont ainsi invités dans cette triple perspective, pour mener les différents projets de la programmation de l'association.

1. Le contexte de l'appel à projet

> Depuis trois ans l'association invite chaque année un.e photographe associé.e à qui il est proposé plusieurs projets complémentaires. L'objectif de ce programme « Photographe associé.e » est de soutenir les artistes émergents en leur proposant un accompagnement artistique et économique soutenu. En retour, le.la photographe sélectionné.e devient une ressource pour l'association avec qui il.elle crée des liens forts, en s'impliquant par son regard et sa posture, dans le projet artistique et culturel de l'année.

> Le.la photographe associé.e réalise donc les différents projets qui lui sont proposés (résidences d'éducation artistique, de création et/ou d'action culturelle ainsi que une/des expositions en fonction des années), tout en se rendant disponible pour un certain nombre de rencontres programmées par l'association (actions de médiation ou d'éducation artistique, présentations publiques de son travail, rencontres avec d'autres artistes et acteurs culturels

partenaires sur les territoires, séminaires de l'association, etc). Répondre à cet appel à projet demande par conséquent une disponibilité régulière tout au long de l'année sur le département de l'Ariège, facilitée par une proximité géographique du.de la photographe sélectionné.e et/ou une capacité de mobilité.

> En 2023, le contexte de travail au sein de l'association Autres directions sera sensiblement différent des années précédentes. En effet, l'association fête ses 10 ans et souhaite s'en servir comme un prétexte pour communiquer autour de ses activités, au travers notamment d'une exposition rétrospective. C'est pourquoi, contrairement aux années précédentes, il n'y aura pas de thématique culturelle comme point de départ des projets et fil conducteur de la programmation. En revanche, deux grands axes artistiques sont positionnés : l'un autour de l'interdisciplinarité et le croisement avec le champ de la musique et de la lecture et qui permettra de partager certains projets ou temps forts de l'année avec d'autres acteurs culturels partenaires ; l'autre autour d'une incitation à penser des formats d'exposition ou de restitution des projets dans une dimension immersive et plastique.

- *Nota bene concernant le premier axe artistique : il s'agit de favoriser une ouverture vers les médiums de la musique et de la lecture, sans que l'ensemble du processus de création photographique soit nécessairement interdisciplinaire. Les liens avec les autres médiums peuvent donc soit faire partie intégrante du processus de création, soit venir se tisser ensuite, lors de rencontres avec d'autres acteurs ou artistes.*
- *Nota bene concernant le second axe : il s'agit de s'interroger de manière très ouverte sur la capacité d'un travail photographique à venir questionner plus largement le champ de l'image. Cela se fera en portant une attention particulière à la diversité possible des supports et des formats de monstration, ainsi qu'à la mise en valeur des enjeux plastiques, au-delà du sujet photographié.*

> Tout au long de l'année et en fonction des projets, le.la photographe sera accompagné.e par l'équipe salariée de l'association :

- Alice Lapalu : coordinatrice de la programmation
- Mélanie Mandouil : chargée de la médiation et de l'éducation artistique
- Coline Mialhe : directrice et responsable de l'activité de formation

Le.la photographe sera aussi amené.e à interagir avec d'autres acteurs culturels, éducatifs et sociaux, partenaires de l'association, dans un esprit collaboratif et transversal.

> Depuis 5 ans, l'association Autres directions coordonne aussi, en partenariat avec la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées et les autres acteurs culturels locaux, une programmation de territoire tout au long de l'année : Le Zoom photo en Couserans. Ce programme prend place dans les activités de l'Agence de Développement de l'Économie Culturelle en Couserans (ADECC) et la plupart des projets proposés au.à la photographe associé.e entrent aussi dans ce cadre. L'ADECC est un espace de coopération culturelle qui regroupe des élus de la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées, des acteurs culturels et des structures socio-économiques désireux.ses de s'investir activement dans le développement culturel de ce territoire rural et montagnard. Elle met en œuvre une programmation artistique mutualisée, collaborative et transversale, autour de la musique, du spectacle vivant, des arts visuels, de la lecture et du patrimoine.

2. Les grands objectifs de l'appel à projet :

- > Soutenir la création artistique émergente dans le domaine de la photographie, en offrant du temps, des moyens et un accompagnement à un.e photographe.
- > Dynamiser la programmation artistique et le développement de l'association par le regard d'un.e photographe associé.e.
- > Contribuer à réduire les inégalités en matière d'accès à l'art et à la culture et favoriser la mixité sociale, sur des territoires majoritairement ruraux et pour des publics fragiles.
- > Contribuer à l'éducation à l'image, en priorité du jeune public et des publics fragiles, par des actions à visée à la fois artistique et citoyenne.
- > Créer des échanges et partager des réseaux entre artistes et acteurs culturels, en participant à une programmation collaborative et territoriale.

3. Déroulement du programme « photographe associé.e » :

Le.la photographe associé.e se verra attribuer les projets suivants :

> Une résidence d'éducation artistique en milieu scolaire, périscolaire ou médico-social, dans un établissement et à raison de 3 semaines (L'établissement n'est pas encore déterminé : école élémentaire, collège, lycée général ou professionnel, ALAE, maison d'enfant à caractère social, IME...) :

- Cette résidence repose sur une pleine disponibilité de l'artiste pendant toute sa durée et a pour but de mener un projet de création partagé avec un groupe d'enfants, aboutissant sur la réalisation d'une exposition immersive et interactive dans Le Bus – espace culturel.
- Le Bus devient donc l'outil et l'espace de création central et l'exposition sera présentée à minima dans l'enceinte de l'établissement de résidence, ainsi qu'au Ti'stival, Festival culturel et familial de la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées.
- Toutes les démarches photographiques, aussi bien documentaires que plastiques sont acceptées, tant qu'elles répondent aux axes artistiques précités pour 2023: immersion et/ou interaction, expérience du spectateur par l'image, l'écriture ou la parole, le son ou la musique et/ou le mouvement, etc.
- Les trois semaines de résidence englobent pour le.la photographe des temps d'ateliers avec les enfants, des temps plus personnels de conception et réalisation du projet d'exposition, une présence sur le Ti'stival.

> Une résidence de recherche et d'expérimentation de 3 semaines au Château de Seix, en partenariat avec la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées :

- Cette résidence repose sur une pleine disponibilité de l'artiste pendant toute sa durée. Il.elle disposera d'un hébergement dans le Château de Seix.

- Le but est de développer (commencer ou poursuivre) un projet personnel, librement et sans injonction de production en fin de résidence. (Par la suite, un suivi du projet sera néanmoins mené par l'association et il est envisageable que la production, finalisée ou en cours, puisse être présentée l'année suivante dans le cadre de la programmation du Zoom photo en Couserans.)
- A l'inverse de la résidence d'éducation artistique, la résidence d'expérimentation ne nécessite pas forcément d'interaction avec un public, ni avec le territoire environnant, sauf si le projet développé par le/la photographe le demande. Cette résidence peut donc permettre l'élaboration d'une série photographique en particulier, mais elle peut aussi permettre d'expérimenter ou de mener des recherches techniques ou plastiques venant consolider le processus de création photographique dans son ensemble.
- Dans cette résidence, une seule rencontre publique est organisée, afin de donner une visibilité de la présence du photographe sur le territoire environnant. Un programme de médiation autour des images présentées dans le cadre de l'exposition rétrospective, est aussi réalisé par l'équipe salariée à destination des habitants, grâce à un itinéraire du Bus - espace culturel pendant toute la durée de la résidence.

> La participation à l'exposition rétrospective de la programmation 2023, dans Le Bus tout au long de l'année :

- Pour fêter ses 10 ans en 2023, l'association organise une exposition collective et itinérante, afin de mettre en avant le travail mené avec les différents artistes et photographes invités. Il sera demandé à une quinzaine d'artistes - photographes, de produire pour l'occasion une image d'un travail actuel.
- Dans cette exposition, une place de choix sera laissée au/à la photographe associé.e par la présentation d'une à plusieurs images (issues d'une même série ou de plusieurs séries différentes), produites en tout ou en partie par l'association, pour un montant maximum de 1500€.
- Le format et le propos de cette exposition est encore en construction et le choix des images se fera en concertation avec l'équipe de l'association.
- Cette exposition fera l'objet d'un itinéraire dans Le Bus tout au long de l'année, mais pourra occasionnellement se déployer dans d'autres lieux, ainsi que dans un format numérique de projection.
- Elle permet de valoriser le travail des photographes invités, mais est aussi un prétexte pour réaliser les programmes de médiation qui sont au cœur du projet de la structure, ainsi que pour communiquer sur l'identité de l'association.

> La participation au festival du Zoom photo en Couserans, à raison d'une semaine au mois de mai à Seix :

- Dans le cadre de la programmation de territoire le Zoom photo en Couserans, coordonnée par l'association en tant que membre de l'ADECC, un nouveau festival photo a vu le jour l'an dernier à Seix. Cette semaine de festival est une vitrine de toutes les actions menées tout au long de l'année dans le cadre de ce programme de territoire.
- Des expositions, des rencontres professionnelles, des actions d'éducation artistique, etc, sont organisées par plusieurs acteurs de la photographie du département et de la région. La présence et la valorisation du/de la photographe associé.e sur ce temps fort de la programmation du Bus, se fera par la présentation de ses images au sein de

l'exposition rétrospective, ainsi que par sa participation à des tables rondes, cafés photo, lectures de portfolio, actions d'éducation artistique, etc (le programme de ce festival est en cours de construction).

> La participation tout au long de l'année, en tant que photographe ressource, au projet artistique et culturel 2023 de l'association.

- Le.la photographe associé.e se rend disponible pour participer à deux type de rencontres autour de l'association : d'une part à des actions de médiation ou d'éducation artistique rémunérées et, d'autre part, aux deux séminaires de l'association organisés en interne, à raison de 2 jours en hiver et 2 jours en été.
- Concernant les actions de médiation ou d'éducation artistique, il s'agit que le photographe puisse éventuellement participer de manière rémunérée, à certains des nombreux dispositifs menés chaque année par l'association, à destination d'une diversité des publics : jeunes, personnes exclues socialement, en situation de handicap, amateurs de photographie, etc. Ces dispositifs peuvent prendre place dans différents contextes : milieu scolaire, médico-social, milieu carcéral, chez l'habitant, etc.
- Concernant les séminaires associatifs, il s'agit de participer à titre gracieux aux questionnements internes de l'association. C'est aussi l'occasion de rencontrer l'équipe des administrateurs et adhérents qui la font vivre au quotidien et de se questionner sur le fonctionnement d'une association, autant en terme de programmation artistique que d'utilité sociale.

4. Modalités financières :

> Résidence d'éducation artistique :

- Honoraires : 150€ / jours d'intervention, à raison de 10 à 15 jours au total
- Frais de production de l'exposition et matériel pédagogique : 1250€
- Frais de mission : en fonction du secteur géographique du projet et du lieu de résidence du photographe, des frais de déplacement ou d'hébergement seront pris en charge afin que le.la photographe n'engage pas de frais personnels.

> Résidence de recherche et d'expérimentation :

- Honoraires : 2250€ pour 3 semaines de résidence
- Frais de production : 1000€
- Frais de mission : Si la résidence se déroule sur 3 semaines continues, sera pris en charge, en plus de l'hébergement, un aller-retour entre le lieu de résidence de l'artiste et le Château de Seix à raison d'un barème kilométrique à 0,60/km. Si la résidence est fractionnées en plusieurs semaines, les frais de déplacement ne pourront dépasser 600€.

> Participation à l'exposition rétrospective / production d'1 œuvre ou plusieurs œuvres :

- Frais de production : 1500€

> **Participation au festival du Zoom photo en Couserans :**

- Le.la photographe associé.e participe gracieusement au festival par sa présence sur ses différents temps/action.
- Frais de mission : les frais de déplacement et d'hébergement sont pris en charge sur l'ensemble du festival.

> **La participation au projet artistique et culturel 2023 de l'association :**

- Toutes les actions de médiation et d'éducation artistique proposées au.à la photographe associé.e en dehors des projets de résidence pré-cités, seront rémunérées à hauteur de 60€/h d'intervention.
- Frais de mission : dans le cadre de ces actions, les frais de déplacement seront pris en charge à raison de 0,60€/km.

5. Calendrier pressenti des différents projets

> **Résidence d'éducation artistique :**

- 3 semaines entre le 15 février – 15 juin 2023 (fin du projet sur le Ti'stival mi-juin).

> **Résidence de recherche et d'expérimentation :**

- 3 semaines à l'automne 2023 (dates à préciser en fonction du calendrier de l'artiste et de l'association).

> **Participation à l'exposition rétrospective :**

- décembre 2022 / janvier 2023 pour la sélection et la production des images.
- 15 février au 15 décembre pour la diffusion de l'itinéraire d'exposition.

> **Participation au festival du Zoom photo en Couserans :**

- semaine du 08 au 14 mai 2023.

> **Participation au projet artistique et culturel 2023 de l'association :**

- Pour les actions de médiation et d'éducation à l'image, tout au long de l'année en fonction des disponibilités du.de la photographe et des calendriers des différents dispositifs.
- Les dates des deux séminaires associatifs sont encore à définir, généralement aux alentours du 15 mars et du 30 juin de chaque année.

6. La candidature

> Peut participer à cet appel à projet tout.e photographe confirmé.e ayant un statut professionnel, quelque soit la nature de son travail photographique.

> Le photographe s'engage à faciliter gratuitement (et pour une durée et un usage déterminé) la cession de certaines de ces images à des fins de communication et de valorisation des projets et des actions tout au long de l'année. Il s'engage donc à fournir à l'association, en concertation avec l'équipe, un certain nombre de visuels en bonne qualité pour les différents outils de communication (Site Internet, brochure, affiches, réseaux sociaux, etc).

> Les éléments à fournir sont :

- Un portfolio présentant le travail artistique de manière générale.
- Une note d'intention présentant les grandes lignes possibles du projet de résidence d'éducation artistique, ainsi que celle du projet de résidence d'expérimentation.
- Un CV et une courte lettre de motivation.

- *NB : La note d'intention et/ou la lettre de motivation doivent aussi permettre au jury de comprendre comment les processus de création engagés par le photographe dans la globalité de ce programme « Photographe associé.e », vont faire écho aux axes artistiques précités autour de l'interdisciplinarité, l'immersion, l'interaction et les procédés techniques ou plastiques » de création photographique (cf partie 1 : Contexte de l'appel à projet).*

> L'ensemble de ces éléments est à adresser **avant le 15 octobre 2022**, uniquement par mail, aux adresses suivantes : coordination@lebus-espaceculturel.fr et direction@lebus-espaceculturel.fr

Spécifier dans l'objet : Appel à projet – Photographe associé.e 2023

> Le jury se tiendra le **03 novembre 2022** et sera composé :

- des coprésidents de l'association Autres directions,
- de l'équipe salariée de l'association Autres directions,
- de membres du service culturel de la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées,
- de la photographe associé.e pour l'année 2022,
- d'acteurs culturels partenaires.

8. Partenaires :

> L'association travaille chaque année avec de nombreux acteurs culturels, sociaux, éducatifs partenaires, notamment les acteurs de l'ADECC mais aussi les acteurs de la photographie en région Occitanie.

> Elle est soutenue financièrement par :

- La DRAC Occitanie,
- Le ministère de l'éducation, de la jeunesse et des sports,
- La région Occitanie,
- Le département de l'Ariège,

- La Communauté de Communes Couserans-pyrénées,
- La mairie de Pamiers et de Saint-Girons

Contact :

- Coline Mialhe : directrice et responsable de l'activité de formation
direction@lebus-espaceculturel.fr / 06 69 27 36 80
- Alice Lapalu : coordinatrice de la programmation
coordination@lebus-espaceculturel.fr / 06 85 79 03 93
- Mélanie Mandouil : chargée de la médiation et de l'éducation artistique
coordination@lebus-espaceculturel.fr / 06 75 85 24 50

Un appel à projet initié par l'association AUTRES DIRECTIONS, en partenariat avec l'ADECC et la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées.

